

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

3^{ÈME} TRIMESTRE 2006

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'études trimestrielles, dans deux domaines majeurs de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France
- les comportements de paiement en Europe

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance ; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'études trimestrielles. Ces études sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site www.altaires.fr et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : 7 NOVEMBRE 2006

ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre

contact@altaires.fr

Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01

www.altaires.fr

Responsable des études

Thierry Millon

Tél : 04 72 65 15 51

RELATIONS PRESSE : ACTUAL CONSULTANTS

Françoise LINHART

flinhart@actualconsultants.fr

36 ter avenue Franklin Roosevelt

77210 Avon Fontainebleau

Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02

www.actualconsultants.fr

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

3^{ÈME} TRIMESTRE 2006

PANORAMA GÉNÉRAL 3

STATISTIQUES DÉTAILLÉES 6

- 6 Courbe d'évolution des retards de paiement en Europe depuis 10 ans
Nombre de jours de retard de paiement en Europe
- 7 Comportements de paiement des entreprises européennes, au 3^{ème} Trimestre 2006
Comportements de paiement des entreprises européennes, au 3^{ème} Trimestre 2005
- 8 Évolution des jours de retard de paiement des entreprises en Europe
Comparaison des délais de règlement en Europe, au 3^{ème} Trimestre 2006
- 9 Nombre de jours de retard de paiement par pays et par activité

MÉTHODOLOGIE 10

PANORAMA GÉNÉRAL

En amélioration d'une demi-journée sur un an, les comportements de paiement des entreprises européennes tendent à se stabiliser au 3^{ème} trimestre 2006.

Le retard moyen de paiement se situe à 12,5 jours à fin septembre 2006 contre 13,1 jours un an plus tôt. Ce délai est stable depuis le printemps 2006.

Sur un an, les Pays-Bas enregistrent une amélioration sensible (- 2,5 jours) à 11,8 jours.

Les Transports signent l'amélioration la plus forte (- 0,9 jours) mais conservent les retards les plus longs (14,9 jours).

L'Allemagne, les Pays-Bas et la France présentent des retards inférieurs à la moyenne européenne.

Les retards de paiement des entreprises européennes reculent de 0,5 jours sur un an, à 12,5 jours à fin septembre 2006. Ce seuil historiquement bas avait été atteint dès le printemps dernier. Depuis, les comportements de paiement se sont généralement stabilisés.

Sur un an, l'Allemagne (9,8 jours), la France (12 jours), l'Irlande (21,7 jours) et l'Italie (13,2 jours) ont gagné plus d'une journée. La performance la plus sensible est à mettre à l'actif des Pays-Bas (11,8 jours) qui ont réduit leurs retards de 2,5 jours. Le Portugal (19,6 jours) tend à rejoindre les niveaux de retards de ses voisins européens grâce à une amélioration remarquable de 8 jours sur un an. Le Royaume-Uni (12,5 jours) affiche également des retards moindres. L'Espagne (14,3 jours) est en revanche mal orientée ; les comportements de paiement espagnols se dégradent de plus de 2 jours sur un an.

Sur trois mois, les retards de paiement sont stables par rapport au trimestre précédent dans la plupart des pays. Ils se réduisent, cependant, en Irlande (- 0,8 jour) et au Portugal (- 4 jours), pays où les retards sont les plus longs.

41 % des entreprises européennes payent leurs fournisseurs sans retard.

La proportion d'entreprises réglant leurs fournisseurs dans les termes contractuels se maintient sur un an à 41 %. Cette stabilité cache cependant de fortes disparités selon le pays.

Trois pays sont au-dessus de la moyenne européenne. L'Allemagne continue de tirer l'Europe. Plus d'une entreprise sur deux (54,8%) paye à échéance ; ce ratio a même gagné 1,6% sur un an. L'Italie arrive en deuxième position (49,9%) mais la performance italienne, stable sur 12 mois, doit être relativisée par des délais contractuels, comme en Espagne, deux fois plus longs qu'en Allemagne.

En Espagne, la dégradation est rapide. 42,4% des entreprises espagnoles payent dans les délais, c'est 10% de moins qu'en septembre 2005.

Trois autres pays présentent des proportions de bons payeurs proches, aux environs de 35 % et en augmentation. La France (35,1 %) gagne cependant moins d'1%, tandis que le Royaume-Uni progresse de +3,3% (35%) et que les Pays-Bas enregistrent un remarquable +8,9% (35,4%).

L'amélioration des paiements portugais se confirme par la hausse très sensible de la proportion de payeurs à échéance. Désormais, 33,1% (+ 14,5%) des entreprises portugaises règlent leurs fournisseurs dans les délais.

L'Irlande est également bien orientée (+ 4,2%), mais seulement 18,8% des entreprises payent dans les délais.



Des retards moins longs dans tous les secteurs.

Tous les secteurs, dans tous les pays, améliorent leurs comportements de paiement, exception faite de l'Espagne où les retards s'allongent dans chaque activité. Le Transport (-0,9 jour), l'Industrie (-0,8 jour) et l'Administration (-0,8 jour) enregistrent les meilleures tendances sur un an.

Les retards du Transport, qui restent les plus importants en Europe à 14,9 jours, se réduisent d'une demi-journée au Royaume-Uni (soit 12,7 jours), d'une journée en Allemagne (soit 14,3 jours), en France (soit 13,5 jours) et en Italie (soit 24,1 jours). Ils diminuent de 2,7 jours aux Pays-Bas (soit 12,6 jours), où ils sont les plus courts d'Europe. L'amélioration est encore plus forte en Irlande (-3,1 jours) et au Portugal (-6,6 jours) ; ces deux pays conservent, cependant, les retards les plus longs (respectivement 21,5 et 20,6 jours) après l'Italie et l'Espagne. En Espagne, la dégradation globale des retards (+2 jours), tient pour beaucoup à celle observée dans le Transport. En effet, dans ce seul secteur, les comportements de paiement se sont dégradés de près de 6 jours pour atteindre désormais 21,7 jours.

Les secteurs Industrie et Administration améliorent leurs comportements de paiement de 0,8 jour à respectivement 11,8 et 10,6 jours de retard.

Concernant l'Industrie, c'est en Allemagne (9,2 jours) et en Italie (10 jours) que les retards sont les plus courts. Ils baissent encore de plus d'une journée sur un an (respectivement 1,8 jours et 1,6 jours). En France, les retards baissent de 1,1 jours et sont désormais inférieurs à la moyenne européenne (11,6 contre 11,8 jours). L'amélioration des comportements de paiement des entreprises néerlandaises et portugaises se confirme dans l'Industrie : -2,5 jours à 13 jours pour les Pays-Bas et -7,6 jours à 19,4 jours pour le Portugal. Au Royaume-Uni, les retards reculent moins vite qu'en Europe (-0,5 jours) et restent au-dessus de la moyenne européenne de près de 2 jours (13,7 jours). En Espagne, la tendance est également délicate dans l'Industrie (+2,8 jours à 13,5 jours).

Les comportements de paiement de l'Administration sont bien orientés dans tous les pays à l'exception non seulement de l'Espagne (+1,1 jours), où les retards sont parmi les plus longs d'Europe (24,4 jours), mais aussi du Royaume-Uni (+0,6 à 12,7 jours). Si les retards allemands sont les plus faibles en Europe (8,6 jours), il faut noter le bon chiffre de la France qui passe en dessous des 10 jours (9,6 jours). C'est au Portugal que l'Administration paye avec le plus de retard (31,8 jours) malgré un effort de 8,7 jours depuis un an.

Le Commerce de gros affiche une amélioration de 0,7 jour sur un an à 12,4 jours. L'Allemagne descend en dessous de 10 jours (9,2 jours) après une amélioration sensible (-2 jours). La France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont aux environs de 12 jours. L'Espagne, qui se dégrade de 2,5 jours et l'Italie, sont aux environs de 13 jours. Le Portugal affiche des retards de près de 19 jours en recul de 5 jours.

Dans le Bâtiment, l'amélioration est moindre (-0,4 jours à 11,6 jours). La France reste la meilleure élève avec des retards de 9,4 jours relativement stables. Elle précède l'Italie (9,8 jours) qui gagne 1 journée. Les retards allemands et néerlandais se réduisent de plus d'une journée à 11,4 jours. Ils restent très longs au Portugal (28,7 jours), malgré un recul de 8 jours.

C'est dans les Services que la baisse des retards est la plus timide (-0,3 jours à 12,5 jours). Le Portugal parvient pourtant à réduire ses retards de plus de 11 jours (à 17,6 jours), les Services étant d'ailleurs le secteur où il présente ses meilleurs chiffres. L'amélioration est également sensible aux Pays-Bas (-3,2 jours à 11,5 jours). L'Allemagne présente des retards inférieurs à 10 jours. Le Royaume-Uni et l'Italie sont en dessous des 12 jours. Dans ce secteur, la performance française reste inférieure à celle de la plupart de ses voisins. La France est encore à plus de 13 jours de retard dans les Services, malgré une amélioration de 1,7 jours sur un an. L'Espagne à 16,7 jours (+1,6 jours) est désormais proche des retards du Portugal. →

"L'amélioration des comportements de paiement des entreprises européennes observée depuis 3 ans semble s'essouffler au 3^{ème} trimestre 2006. Dans un contexte concurrentiel fort, le renchérissement du coût des matières premières a pu peser sur les trésoreries. Le crédit interentreprises reste alors le dispositif d'ajustement financier privilégié des entreprises" note Thierry Millon responsable des études Altares.

"La vente du bien ou du service n'est pourtant réellement réalisée que lorsqu'elle est payée par le client. Aussi, avant que le retard de paiement ne compromette la pérennité du fournisseur, est-il important d'être attentif au respect des conditions de règlement. Rappelons que les retards de paiement clients sont à l'origine d'une défaillance fournisseur sur quatre" ■

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Études Altares : 04 72 65 15 51

A PROPOS D'ALTARES

ALTARES est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France. Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance. ALTARES répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), ALTARES diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B. Les clients d'ALTARES disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 100 Millions d'entreprises dans le monde. Dirigée par Thierry Asmar, ALTARES, Filiale du Groupe FININFO, détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 50 Millions d'Euros, l'entreprise compte

près de 300 collaborateurs répartis sur 3 sites principaux : Nanterre, Rambouillet et Villeurbanne.

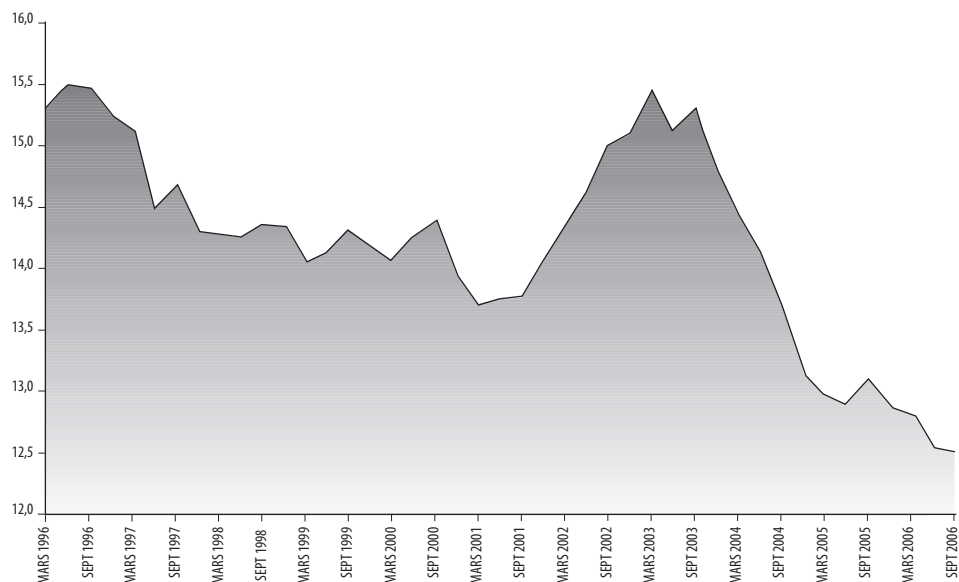
ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04

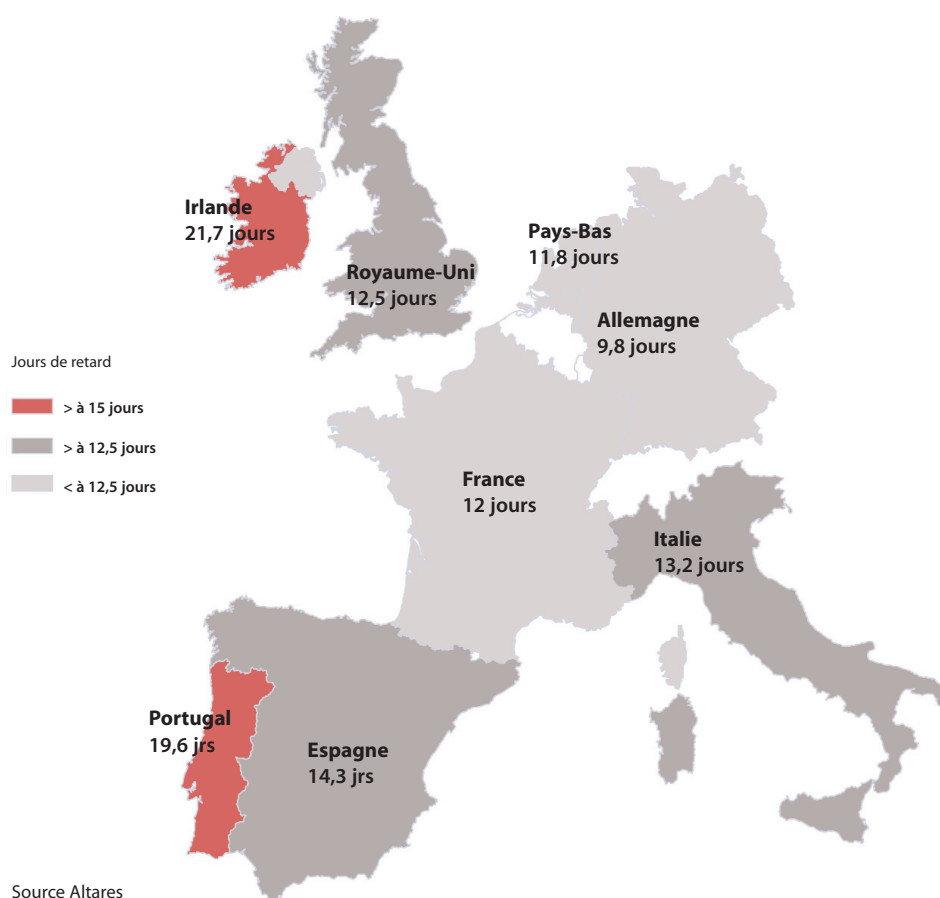
STATISTIQUES DÉTAILLÉES

ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 10 ANS

(exprimés en jours de retards)



NOMBRE DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT EN EUROPE



COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 3^{ÈME} TRIMESTRE EN 2006

exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

3 ^{ème} Trimestre 2006 TRANCHES DE RETARD	Allemagne	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
À échéance	54,8%	42,4%	35,1%	18,8%	49,9%	35,4%	33,1%	35,0%	41,1%
Entre 1 et 15 jours	25,2%	25,7%	34,6%	28,0%	21,1%	34,1%	23,3%	33,4%	29,3%
Entre 16 et 22 jours	8,6%	15,2%	16,8%	27,0%	13,1%	17,5%	16,7%	19,1%	15,4%
Entre 23 et 30 jours	4,0%	7,1%	7,8%	11,5%	6,8%	7,4%	11,0%	6,5%	6,5%
Entre 31 et 60 jours	2,0%	4,1%	3,2%	6,2%	4,0%	2,9%	8,1%	2,9%	3,1%
Entre 61 et 90 jours	1,1%	2,1%	1,3%	3,7%	2,0%	1,4%	3,1%	1,4%	2,1%
Entre 91 et 120 jours	0,7%	1,6%	0,6%	2,0%	1,3%	0,9%	2,1%	0,8%	0,9%
Plus de 120 jours	2,0%	1,8%	0,7%	2,8%	1,9%	0,4%	2,7%	1,0%	1,3%

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2005

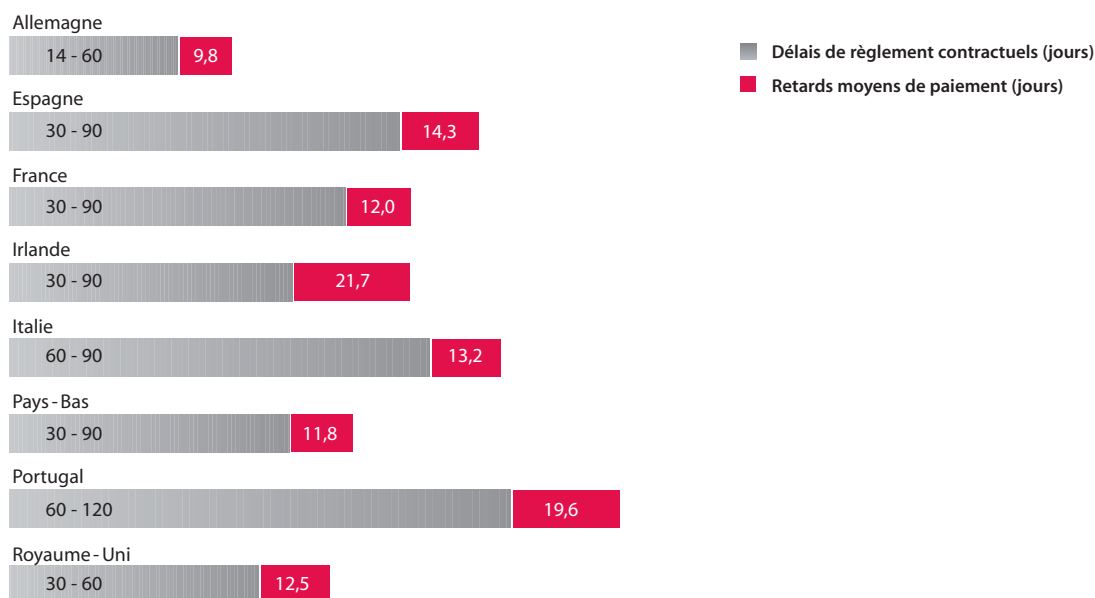
exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

3 ^{ème} Trimestre 2005 TRANCHES DE RETARD	Allemagne	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	2,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%
À Échéance	53,2%	52,7%	34,5%	14,6%	50,8%	26,5%	18,7%	31,7%	41,2%
Entre 1 et 15 jours	24,9%	21,8%	31,9%	25,5%	18,2%	33,7%	19,5%	34,9%	27,6%
Entre 16 et 22 jours	8,8%	11,6%	17,3%	30,5%	13,0%	22,4%	23,5%	20,1%	15,6%
Entre 23 et 30 jours	4,0%	5,6%	9,0%	13,7%	7,2%	10,1%	16,0%	7,2%	7,2%
Entre 31 et 60 jours	2,2%	3,4%	4,2%	7,0%	4,6%	4,1%	10,0%	3,0%	3,6%
Entre 61 et 90 jours	1,2%	1,7%	1,6%	3,8%	2,4%	1,6%	4,9%	1,4%	1,7%
Entre 91 et 120 jours	0,9%	1,7%	0,8%	1,9%	1,5%	0,9%	3,0%	0,9%	1,1%
Plus de 120 jours	2,6%	1,5%	0,7%	2,9%	2,2%	0,6%	4,5%	0,9%	1,5%

ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2003 AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2006

	T3 2003	T4 2003	T1 2004	T2 2004	T3 2004	T4 2004	T1 2005	T2 2005	T3 2005	T4 2005	T1 2006	T2 2006	T3 2006
Allemagne	12,8	12,7	12,6	12,1	11,5	11,4	11,1	11,1	10,9	10,8	10,0	9,8	9,8
Espagne	12,0	11,7	12,1	12,0	12,1	11,6	11,9	12,1	12,0	12,4	12,0	13,3	14,3
France	16,8	16,0	16,3	14,9	14,2	13,8	13,6	12,9	13,1	12,9	12,2	12,0	12,0
Irlande	22,9	23,4	21,8	21,1	21,6	21,9	22,2	22,9	23,3	24,0	23,9	22,5	21,7
Italie	17,7	17,7	16,9	16,6	16,1	17,6	13,9	14,5	14,3	14,2	14,0	13,4	13,2
Pays-Bas	16,4	15,2	14,6	13,8	13,4	13,6	13,5	13,5	14,4	12,4	12,1	12,0	11,8
Portugal	31,8	30,9	28,6	29,8	30,6	30,0	28,3	27,8	27,6	25,4	23,5	23,6	19,6
Royaume-Uni	12,4	12,2	12,2	12,3	12,1	12,1	12,4	12,7	12,9	12,9	12,6	12,7	12,5
Europe	15,3	14,8	14,4	14,1	13,7	13,1	13,0	12,9	13,1	12,9	12,8	12,5	12,5

COMPARAISON DES DÉLAIS DE RÈGLEMENT EN EUROPE 3^{ÈME} TRIMESTRE 2006



NOMBRE DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

Par pays et par activité



MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Est considéré comme tardif tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement. L'observation de l'impact d'un retard montrant un risque de défaillances très élevé à partir de 30 jours (cf ci-dessous), D&B analyse plus particulièrement cette catégorie de retards.

L'OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT D&B, PROGRAMME DUNTRADE

L'observatoire D&B des Comportements de Paiement des entreprises analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. Ce programme, nommé DunTrade, a été initié aux Etats-Unis en 1963 et s'est développé dans les pays européens, notamment en France depuis 1984. Unique au monde, il est alimenté par des informations provenant directement de la comptabilité - client de milliers de sociétés participantes. Il s'appuie donc sur une observation factuelle de plus de 20 millions d'expériences commerciales réelles en Europe, dont 3 millions en France.

Huit pays sont dans le champ d'analyse de l'observatoire européen : l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni.

RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE

La commission européenne, à l'origine de la proposition de la directive de 2000 pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales a constaté qu'une défaillance sur quatre était due à des retards de paiement. Ces insolvabilités entraînent la perte de près de 24 milliards d'euros de créances non recouvrées. Les seuls retards de paiement pèsent 90 milliards d'euros par an et représentent 10,8 milliards d'euros d'intérêts perdus.

L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du nouveau score de défaillance D&B France en 2004. Si les retards de moins de 15 jours sont encore trop souvent relevés sur les entreprises actives, le seuil des 30 jours a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. A partir de 30 jours de retards, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

